

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

Intitulé du poste : Enseignant contractuel Discipline : VT Sciences et Techniques du Paysage (VT / STP)	Statut : intervenant extérieur 24h de travaux dirigés
---	--

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille 2, rue Verte 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Missions et activités principales :

L'Ensap de Lille recherche pour sa formation Paysage un(e) enseignant(e) en mesure d'assurer un enseignement associé à un ou des ateliers de projet de niveau Master au semestre de printemps.

La compétence pédagogique attendue relève d'une expérience aguerrie dans le domaine opérationnel du projet de paysage. Il s'agit notamment de croiser et compléter l'enseignement de la démarche de projet en atelier dans ses approches matérielles, et par extension de stratégie de réalisation. Cela induit un accompagnement dans la manière de dessiner et souvent d'ajuster les géométries du projet à partir de considérations de faisabilité fonctionnelles et dimensionnelles.

Les domaines techniques pouvant être abordés sont prioritairement la gestion de l'eau, intrinsèquement liée à la nature et à la morphologie des sols (topographie) et par extension, la stratégie du vivant qui découlera du milieu (existant ou créé). D'autres domaines techniques, relevant du génie urbain peuvent être abordés mais selon des généralités qui alertent les étudiants sur les gabarits et les consistances des ouvrages : soutènement, petits franchissements, structures et revêtements de sols, gestion du vivant (non exhaustif). L'ensemble des préconisations dont les étudiants doivent s'emparer restant en lien direct avec les questions incontournables de transition écologique

Pour ce faire, l'enseignant mobilisera ses connaissances des procédures opératoires et opérationnelles en projet de paysage et/ou ses connaissances et expérience pratique généraliste dans le domaine de l'infrastructure. Cette appétence déclinée à différentes échelles, du périmètre de projet aux relations sol-usage par exemple, serait appréciée.

Le ou la candidate s'appuiera de préférence sur une expérience d'enseignement lui permettant de s'insérer dans le projet pédagogique de la formation Paysage et lui permettant d'activer des modalités pédagogiques adaptées au contexte d'un TD associé à un atelier.

Charges pédagogiques

L'enseignant devra assurer un enseignement en accompagnement de l'atelier de Master au semestre de printemps 2024

- TD Sciences et technique (24h)

Le but de ce TD est de faire acquérir une préoccupation opérationnelle simultanée à l'acte de concevoir, de donner une forme à l'espace. Il s'agit aussi de guider les étudiants vers une prise en charge concrète de l'objet à réaliser (ou à faire réaliser), de la mesurer, de la représenter aux échelles adaptés, de la renseigner pertinemment.

Ce travail de TD fait partie intégrante de l'atelier dont il suit le développement par l'acquisition progressive et toujours plus poussée d'une considération de la matérialité par les étudiants.

L'encadrement du TD est effectué en binôme avec l'enseignant désigné pour l'enseignement de l'atelier de projet.

En pratique, les deux enseignements, celui de l'atelier et celui du TD sont couplés et ont lieu les jeudis ou les vendredis matin, de fin février à début juin.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Maîtrise de techniques pédagogiques, connaissances pratiques en génie urbain/génie végétal, encadrement d'atelier et de TD. Le niveau expert dans le domaine de la gestion de l'eau est bien venu mais n'est pas indispensable

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Diplôme d'Etat de paysagiste, ingénieur ou équivalent européen

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Pratique avérée du projet de paysage, expérience d'enseignement appréciée.

Environnement professionnel :**Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'Ensapl forme à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme (Master COMUA).. L'articulation entre ces disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'Ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master). Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude.

Le projet d'établissement est consultable sur le site web de l'école : <https://www.lille.archi.fr/>

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Deux équipes de recherche ont fusionné en 2005 pour créer le LACTH, LABo Conception Territoire Histoire, matérialité dont les activités intéressent l'architecture, le paysage et la ville. Le LACTH publie chaque année les Cahiers thématiques, revue scientifique de rang A, (index Avery) rassemblant des articles sélectionnés sur appel à contribution, selon un thème choisi par les chercheurs de l'unité de recherche. Le LACTH organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale, comprenant 6 séances d'échange entre les doctorants et les chercheurs de l'école (6 HDR, 5 professeurs, une douzaine de docteurs) ou partenaires, provenant en particulier des écoles doctorales auxquelles l'ENSAPL est associée (Université de Lille). Les recherches passées et en cours, les publications et valorisations des travaux du Lacth montrent une expertise en matière de connaissance et du devenir de l'héritage architectural et paysager du XXe siècle qui s'est manifestée récemment par la participation aux différents volets du programme « architecture du XXe siècle, matière à projet pour la ville durable du XXIe siècle ».

Liaisons hiérarchiques :

Les enseignant.e.s relèvent des décisions du Conseil d'Administration et du Directeur, préparées, le cas échéant, par le Conseil Pédagogique et Scientifique

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant.e accomplit ses charges d'enseignement sous la conduite pédagogique et scientifique d'enseignant.e.s responsables des unités d'enseignement, nommés par le CA, et selon les modalités fixées par le directeur et le directeur des études.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir immédiatement pour un enseignement au **semestre de printemps 2024**

Informations sur le poste :

M. Jean-Michel MERCHEZ –architecte-urbaniste : j-merchez@lille.archi.fr, coordonnateur du champ VT / STP

Envoi des candidatures par mail à : rh@lille.archi.fr au plus tard pour le 11 janvier 2024

Les dossiers de candidature devront comporter un lettre de motivation comportant un projet pédagogique et un CV.

Les candidats retenus seront convoqués à un entretien oral.